

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2008 à 21 HEURES

Cette séance ordinaire s'est tenue sous la présidence du Maire, Monique VIROULAUD.

Présents : Mesdames VIROULAUD, DE LA IGLESIA, ARSIGNY, DUCHESNE, MOLLINÉ, CHARLESWORTH, Messieurs ROCHE, BARDE, CHRISTOFLOUR, BIOT, TIRARD-BOIS, GIRON, BARTAL et SANDEAU.

Excusé : Monsieur MINEUR

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire remercie les conseillers municipaux pour l'attention qu'ils ont témoignée à sa famille lors du décès de son beau-père, René VIROULAUD.

DELIBERATION REMBOURSEMENT D'ASSURANCE :

Madame le Maire indique au conseil municipal que des dégradations ont été commises dans les vestiaires du stade communal le 20 décembre 2007. A l'issue de l'expertise, la compagnie d'assurance Groupama a adressé un chèque de remboursement de 2 107,00 € représentant un premier acompte, le solde de 670 € sera débloqué ultérieurement sur présentation des factures de réparation. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, accepte ce remboursement.

DELIBERATION POUR SIGNATURE D'UN BAIL AU LOGEMENT RUE DES ECOLES :

Madame le Maire indique que suite au départ de Monsieur et Madame Nicolas DECHAMP du logement de l'école, il y a lieu de trouver un nouveau locataire. Monsieur et Madame Stéphane CHEVALLIER souhaiteraient louer ce logement à compter du 1er juin 2008. Madame le Maire indique qu'elle a rencontré ces personnes et n'émet pas d'observation quant à cette location. Après étude, la délibération est prise pour autoriser le maire à signer un bail de location à Madame et Monsieur CHEVALLIER et fixe le prix du loyer mensuel à 450 €.

DELIBERATION RENOUVELLEMENT DE L'EMPLOI DE MONSIEUR MONDIN :

Madame le Maire indique que le contrat en mission temporaire de l'adjoint technique de 2^{ème} classe arrive à son terme le 30 juin 2008. Elle propose de le reconduire pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2008 selon les mêmes caractéristiques. Le conseil municipal donne son accord et prend la délibération correspondante.

DELIBERATION POUR MODIFICATION DES REPRESENTANTS AUX SYNDICATS :

Suite à l'observation de la sous préfecture de Bergerac, il y a lieu de modifier la représentation de la commune à trois syndicats :

- Syndicat de ramassage scolaire de Vélignes : pas de délégué suppléant
- Syndicat d'initiative : déléguée titulaire Helen CHARLESWORTH, déléguée suppléante Hélène DUCHESNE
- Sirpe St Méard-Fougueyrolles : délégués suppléants Hélène DUCHESNE et Régis GIRON

JOURNEE DE SOLIDARITÉ :

La loi n'impose plus que la journée de solidarité soit fixée au lundi de Pentecôte. Le principe demeure : maintien d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée pour tous les salariés des secteurs publics ou privés, destinée à assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. Désormais, c'est à l'assemblée délibérante de fixer la date de cette journée de solidarité, après concertation avec les agents et avis du comité technique paritaire. Madame le Maire précise que pour l'année 2008, cette journée a été fixée au lundi de Pentecôte. Elle rencontrera les agents pour l'établissement d'un protocole d'accord qui sera ensuite soumis au comité technique paritaire.

DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS :

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux modifications suivantes du budget :
- réduction du déficit reporté de la section d'investissement : 15.393,87 €
 - réduction du virement de la section de fonctionnement : 15.393,87 €
 - changement d'imputation de la compensation de perte des bases de la taxe professionnelle.

VENTE TERRAIN A MONSIEUR AMRAOUI :

Monsieur et Madame AMRAOUI Khalil ont confirmé leur intention d'acheter environ 200 m² le long de leur propriété pour faire un passage d'accès à leur propriété. Ils s'engagent également à faire un accès aux personnes qui souhaitent se rendre aux étangs par les marches en contrebas du parking. Le conseil municipal donne son accord, fixe le prix de vente à 4 € le m², autorise le maire à procéder à l'enquête publique. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES REUNIONS :

- Siaep de Vélines : Monsieur BARTAL fait le compte rendu des différentes réunions. Monsieur DESCOINS est réélu Président du syndicat d'adduction d'eau potable de Vélines. Ce syndicat regroupe 15 communes et dessert 6.145 abonnés. La consommation d'eau facturée est de l'ordre de 900.000 m³. Les défis à relever pour 2008 : examen de la possibilité d'accroître les réserves d'eau, bilan des besoins et ressources à l'horizon 2020, construction d'un 9^{ème} réservoir au lieu-dit Maya à Fougueyrolles, poursuite de la sectorisation avec pose de débitmètre pour localiser les fuites importantes, remplacement et renforcement du réseau.

- Cias de Villefranche de Lonchat : Monsieur BOIDÉ est élu président du comité intercommunal d'actions sociales. Il va être procédé à la mise en place de portage des repas.

- Ramassage scolaire de Vélines : Madame LE BLAYO est élue présidente de ce syndicat.

- Ssiad : Madame BOUTERFACE (docteur en gériatrie à l'hôpital de Vauclaire) est élue présidente du service de soins infirmiers à domicile. Le vice-président pour le secteur de Villefranche de Lonchat est Monsieur BOIDÉ. Cet organisme souhaite plus de professionnalisme au niveau de la gestion administrative, un meilleur encadrement des professionnels, un projet de partenariat avec l'hôpital de Libourne est à l'étude.

- Smctom : Monsieur SANDEAU fait le compte rendu de la réunion : Monsieur MARACHE a été réélu président du syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères.

- Assainissement du Bas Montravel : Monsieur Jean Eric VIGOUROUX est élu président de ce syndicat.

- DFCI : Monsieur CLUZEAU est élu président du syndicat de défense des forêts contre les incendies.

- SIVOS : le président est Monsieur NICOLEAU. Trois associations sont incluses dans ce syndicat intercommunal à vocation scolaire : Mosaique, Cirque et musique en Vélois et le Blues de Bonneville.

- Communauté de Communes du Guronnais : la commission voirie s'est réunie pour faire le point sur le matériel et le planning des travaux. Le débroussaillage est en cours sur notre commune. L'agent communal fait les banquettes avant le passage de la banquetteuse conduite par les agents de la communauté. Une réunion entre les élus, les agents des communes et de la communauté a eu lieu. Monsieur ROCHE a indiqué le coût de la compétence voirie sur le budget communal. Il demande la mise en place d'une convention entre les communes et la communauté afin de les agents soient assurés lorsqu'ils effectuent des travaux qui ne sont pas de la compétence de leur collectivité employeur. Il demande une réunion entre les élus, le trésorier public et les représentants du service juridique de la sous-préfecture.

QUESTIONS DIVERSES :

* La commission communale des sports est convoquée le 21 avril 2008 car la commission régionale des terrains et équipements de la Ligue de Football d'Aquitaine procèdera à une visite de contrôle des installations sportives. A cette occasion, Monsieur CHRISTOFLOUR remet au maire une liste de petits travaux à envisager au stade.

* Les contrats d'objectifs 2008 ont été accordés pour les travaux demandés. La subvention départementale sera de 50 % du montant hors taxe des travaux réalisés.

* en collaboration avec le SD24, un chemin de randonnée a été créé sur la commune et doit être prochainement balisé. Or, d'après le conseil général, il semblerait que ce tracé emprunte des propriétés privées. Le balisage ne semble donc pas possible en l'état. Monsieur CHRISTOFLOUR est chargé du suivi de ce dossier.

* BUREAU DE POSTE : Suite à la venue de Monsieur TABANOU, directeur du groupement du Périgord Vert de la poste, celui-ci a confirmé la réduction des horaires du bureau actuel. Il semblerait que la poste soit amenée à ouvrir le bureau les après-midi pour des raisons d'organisation dans l'ensemble de la zone de Montpon. Il renouvelle sa proposition de création d'une agence postale communale. Le conseil municipal rejette cette solution et décide de mettre en place une pétition qui sera déposée tant en mairie que chez les commerçants. Messieurs ROCHE et BARTAL sont chargés d'étudier l'éventualité d'une opération à grande échelle sur plusieurs communes du département.

* L'association les Magouillats a adressé une demande de subvention. Celle-ci ayant été reçue après le vote du budget communal, il ne pourra pas y être donné une suite favorable.

* J'aime mon canton : une réunion s'est tenue le 15 mai 2008. Madame le maire demande à Madame MURAT Marylène, déléguée communale qui assistait à la réunion, d'intervenir pour en faire le compte rendu. La fête cantonale aura lieu le dimanche 27 juillet 2008. La préparation du char se déroule normalement. Madame le Maire donne lecture de la lettre des bénévoles demandant des explications quant à la somme allouée pour la confection du char. Le conseil municipal a voté la somme de 100 € qui sera versée directement à l'association J'aime mon canton. Après étude et sur demande de Madame MURAT, la commune achètera également une bouteille d'hélium (175 €) pour le lâcher de ballons.

* L'opération Mémoire de demain recueille les impressions des personnes parlant l'occitan quant à l'arrêt de la transmission de cette langue. Messieurs BOYER et LACOUR, parlant ce patois, seront invités à un débat avec d'autres habitants du canton. Cette rencontre fera l'objet d'un enregistrement.

* Lecture de la lettre de Madame MIGNON, agent communale, dans laquelle elle exprime ses préoccupations quant au remplacement de sa collègue démissionnaire. Madame le maire indique qu'elle a reçu Madame MIGNON pour s'expliquer avec elle et lit la réponse à son courrier. De plus, la cellule de refroidissement a été livrée et installée.

* Lecture du devis pour le nettoyage des vitreries de l'école, la garderie, la cantine et la mairie. Après étude, ce devis est accepté.

* Plantation du Mai : un tour de table a été fait pour savoir qui est favorable à l'organisation de cette manifestation. Il est évoqué la possibilité, si la plantation du mai ne se fait pas, de remettre l'argent qui y aurait été investi, pour une cause noble (à déterminer). Ceci sera revu ultérieurement.

* Tondeur : la réparation du tondeur Ferrari étant trop élevée (3.554 €), Messieurs ROCHE et BARTAL ont prospecté auprès de plusieurs entreprises pour le renouvellement éventuel du matériel. Le conseil municipal choisit un matériel John Deere auprès des établissements Thomas. Le financement sera le suivant : reprise du matériel 3.970 €HT puis cinq loyers de 2.407,57 €.

Ont assisté à cette réunion : Mesdames MURAT Marylène, PEYTUREAU Irène et Monsieur BARBOTEAU Gilles, ce dernier a quitté la séance à 23 heures. Avant de clôturer la séance, le maire demande si ces dernières souhaitent prendre la parole. Madame MURAT indique qu'elle s'est exprimée lors de l'interrogation sur la fête cantonale et qu'elle n'a rien à ajouter. Madame PEYTUREAU n'a rien à dire.